

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Décembre 2018 - n° 22



EDITORIAL



Sommaire

- 3 L'essentiel de Fleury
- 4-5 Ils ont délibéré
- 6-11 Commissions
- 12-13 EPCI
- 14-15 Collectionneur
- 16-17 Périscolaire
- 18-21 La petite plume
de Marc Chagall
- 22-29 Associations
- 30-31 Revue de presse
- 32 Brèves
- 33 Les élus minoritaires
- 34 Jeux
- 35 État civil
- 36 Agenda et Associations

MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22
E-mail : mairie@fleury.fr
Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00
Mardi de 08h30 à 12h00
Mercredi de 08h30 à 12h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
Vendredi de 08h30 à 12h00
et de 14h30 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury
Tel 03 87 57 18 37

Accueil du public : mercredi de 13h à 17h

Accueil téléphonique :

lundi de 13h à 16h30 ;
mardi et jeudi de 8h à 12h15

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr

Lys Infos, Magazine, édition n°22

Édité par la Mairie de Fleury à 600 exemplaires
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder
Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille
Rédaction : Commission information et Presse
Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Blandine
Sutter, André Certoux (le coin du collectionneur)
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

Chères Fleuriennes, chers Fleuriers,

Cette fin d'année a été marquée par des manifestations de français mécontents. Les sujets de crispation sont nombreux et le ressentiment est profond : augmentation des taxes du gasoil et de l'essence, du coût de la vie et des salaires insuffisants.

Les communes n'échappent pas à cette crise: pour maîtriser au mieux la fiscalité, nous sommes confrontés à une gestion plus drastique de nos budgets et obligés de faire des choix en conséquence.

En dépit de ce contexte, nous continuons à investir pour améliorer l'environnement et le fonctionnement de notre belle cité. Vous constaterez à la lecture de ce Lys Infos que l'équipe municipale travaille dans l'intérêt de tous avec les moyens qui sont les siens, limités, mais n'ayant pas entraîné d'augmentation des taxes.

Nous avons inauguré l'entrée de la mairie qui conjugue esthétique et fonctionnalité en permettant aujourd'hui à tous d'accéder à nos services dans un cadre agréable, ainsi que la Tour Saint Nicolas de Fleury où les travaux de toiture et l'enduit de façade sont terminés et de bonne facture.

Les travaux rue de la Forêt, pour la partie dépendant de la commune, sont terminés. Nous attendons l'intervention du lotisseur qui doit finaliser les voiries qui lui incombent.

La réfection des courts de tennis est en bonne voie et la pose du revêtement final se fera au printemps.

2018 restera une année riche en travaux et je le répète sans augmentation des taxes communales : c'était notre objectif et nous le tenons.

Je remercie toutes les associations pour leurs actions et leurs animations organisées tout au long de l'année pour le plus grand plaisir de nos habitants. Merci également aux bénévoles qui s'investissent régulièrement pour les manifestations associatives ou communales.

A l'approche de cette fin d'année, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de passer d'agréables fêtes et vous présentons nos meilleurs vœux de joie, bonheur et santé pour 2019. Que cette année vous permette de vivre des moments intenses, de savourer le quotidien et de voir la réalisation de tous vos projets.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Jean Paul Eckenfelder

Commerces-Professions Libérales-Entreprises à votre service

Professions Libérales

Orthophonistes

Delphine Fonteneau, Christelle Campanile,
Alexia Clara, Marion Odille, Julie Lang et
Maryne Carricondo : 4B, route Nationale
Tél. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia Noire et Lucie Lallement
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 38 02 84

Ostéopathe

Hélène Lambrech - Ostéopathe D. MROF
28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 35 07 95
osteo.lambrech@gmail.com ;
www.osteo-lambrech.fr

Micro-crèche Crechendo

9, chemin de Metz
Tel : 03 87 29 27 50

Restauration et Alimentation

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 55 22 05
(Tous les matins de 6h30 à 12h25 sauf le mardi)

Café "Le Couaraïl"

28, Rue Gérard Mansion
Tel : 03 87 39 33 21
mardi, mercredi : 7h45 à 13h - 18h à 22h30
jeudi : 7h45 à 13h ; vendredi : 7h45 à 13h - 18h à 2h
samedi, dimanche : 9h à 13h - 18h à 2h

Caro'Pizza (Pizza - traiteur)

7B, route Nationale
Tel 06 73 84 82 08

Epicerie fine Italienne : San Leone

7B, route Nationale
Tel : 07 76 11 53 00 ; Ouvert du mardi au jeudi de
10h à 13h et 15h à 19h30 et vendredi - samedi de 10h
à 19h30

Restaurant L'Auberge Fleurie

11, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 93
Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41
(vente aux particuliers du lu. au ve. de 8h30 à 12h)

Chambre d'Hôtes

La Fleur Bleue

Mme Kinzelin - M. Ragot
3, rue de Lorraine
06 33 37 60 61

Artisans et indépendants

Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 30

Coiff'El Création

11, rue des Roses Tél. 03 87 52 53 97

Christian RENOVA

Menuiserie/ébénisterie/parquets...
Christian HAFNER 2, rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis, rue Mansion
Tél 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale Tél. 03 87 52 53 80

BATI WAT SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente...
3, rue des Jardins Tél. 06 89 65 18 24
www.bati-wat.fr / watbledyannick@aol.fr

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire ; 21, rue Mansion
Tél. 06 99 75 18 74 / gamac1@free.fr

A2C sécurité incendie

Christian SIMON
Matériel de sécurité incendie -
signalisation sécurité - extincteurs
5, chemin de Metz
Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr - www.a2c-incendie.fr

LEWIS Toiture

10, rue Lucien Albert
Tél. 03 54 44 71 35 / lewis.toiture@sfr.fr

BUBBLE-BE

Agence de communication et événementiel
7, Domaine de la Tour
Tel. 06 18 18 24 65 /
info@bubble-be.fr site : www.bble-be.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture int./Papiers peints/Ravalement/Isolation
thermique par est.
8 rue du Patural
Tél. 03 87 55 48 28 / 06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

Séance du 29 mai 2018

Adhésion au service "RGPD" du Centre de Gestion de la Fonction Publique de Meurthe et Moselle

Exposé préalable

Le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (dit le « CDG54 »).

(...) Le CDG 54 propose, en conséquence, la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données (DPD). La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (12 pour) DÉCIDE d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG54 (...)

Médiation préalable obligatoire : convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Moselle :

Exposé préalable

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a prévu, jusqu'en novembre 2020, l'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire (MPO). Il s'agit d'une nouvelle forme de résolution amiable des contentieux entre un agent et sa collectivité. Concrètement, dans les administrations qui choisissent de l'expérimenter, celle-ci constituera un préalable à toute saisine du juge administratif.

Pour la fonction publique territoriale, ce nouveau mode de résolution des conflits est expérimenté par les Centres de Gestion qui le souhaitent, sur la base du volontariat. (...) Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (12 pour), décide:

Article 1:

de donner habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Moselle à exercer la mission de médiateur et d'engager la collectivité dans le processus de l'expérimentation. (...)

Demande de subvention pour séjours linguistiques :

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point et de demander leur avis aux familles concernées.

Marché travaux rue de la Forêt :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), décide d'accepter le marché établi avec LACIS/MULLER pour un montant de

257 868.50 € HT concernant les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Forêt et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

Séance du 26 juin 2018

Mise à disposition de personnel contractuel par le Centre de Gestion de la Moselle :

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité (13 pour):

Approuve la convention cadre susvisée telle que présentée par M. le Maire,

Autorise M. le Maire ou son délégué à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Moselle, ainsi que les documents y afférents, autorise M. le Maire à faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du CDG 57, en fonction des nécessités de service, dit que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG 57, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.

Subvention exceptionnelle école Marc Chagall :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), décide d'accorder une subvention aux classes de CM1 et CM2 de l'école Marc Chagall pour la classe de découverte à Guédelon à raison de 20 € par élève domicilié à Fleury, soit 31 élèves pour cette classe. Cette subvention sera versée directement aux parents qui en feront la demande.

Demande d'adhésion gratuite au CAUE de la Moselle :

La Commune de Fleury étant adhérente de MATEC, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), décide de demander une adhésion gratuite au CAUE de Moselle à compter de 2019.

Motion relative à l'accueil des Gens du Voyage sur le territoire de Metz Métropole :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), approuve la motion relative à l'accueil des Gens du Voyage sur le territoire de Metz Métropole, ci-dessous, en soutien à M. Jean Bauchez, Maire de Moulins -lès-Metz, agressé par des membres de la communauté des gens du voyage le 9 juin 2018.

Ils ont délibéré

Subvention de démarrage pour l'association Nath'Alive :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), décide d'accorder une subvention 1 000 € pour le démarrage de l'Association Nath'Alive.

Séance du 19 septembre 2018**Décisions modificatives :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour , 1 contre), décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Dépenses de fonctionnement :

Article 021 "Virement à la section d'investissement" : + 17 000 €

Recettes de fonctionnement:

Article 6419 "Remboursement sur rémunérations du personnel" : + 10500 €

Article 7381 "Taxe additionnelle aux droits de mutation" : + 6 500 €

Dépenses d'investissement :

Opération 10036 " Travaux terrains de tennis" article 2315 "Installations, matériel et outillage" : + 17000 €

Recettes d'investissement :

Opérations financières article 021 "Virement de la section de fonctionnement" : + 17000 €

Travaux rue de la Forêt : LVRD :

Lors de la séance du 22 novembre 2017, le Conseil Municipal a accepté la candidature et l'avant-projet sommaire proposé par LVRD concernant les travaux rue de la Forêt, mais dans la délibération seul l'avant -projet sommaire a été mentionné. Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), décide de retenir la candidature de LVRD pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Forêt et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

Cession de terrains communaux :

(...) Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour) donne son accord pour vendre (...) une partie du terrain situé devant leur parcelle (...) pour un montant de 1 000 € et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et signer les papiers afférents à cette affaire.

Caveaux cimetière :

La Commune a fait réaliser la construction au cimetière d'une cave-urne de 0.80m x 0.80m pour un montant de 500 € HT et de 3 caveaux de 2 places pour un montant de 945 € HT par caveau .

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), décide refacturer ces travaux en sus du tarif de la concession, à savoir :

Emplacement G5b3 : cave-urne à 500 €

Emplacements G5b5, G5b6 et G5b7 : caveaux à 945 €.

Séance du 22 novembre 2018**Convention de prestation de suivi agronomique pour les épandages agricoles des boues de la station d'épuration de 2016 à 2018 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour), accepte et autorise le Maire à signer la convention de prestation de suivi agronomique annuel et de démarche qualité départementale "transparence et traçabilité" pour les épandages agricoles des boues de la station d'épuration de Fleury avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle pour un montant de 2 280 € HT pour 2019. Cette convention a une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Contrat d'assurance des risques statutaires :

Le Conseil, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour) : Décide d'accepter les nouvelles conditions tarifaires, (...)

Subvention exceptionnelle école Marc Chagall :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (11 pour), décide d'accorder une subvention aux classes de CM1 et CM2 de l'école Marc Chagall pour la classe de découverte à Arvieux du 11 au 16 mars 2019 à raison de 50 € par élève domicilié à Fleury, soit 18 élèves pour cette classe. Cette subvention sera versée directement aux parents qui en feront la demande.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site officiel de la commune : www.fleury.fr rubrique : Vie municipale/comptes rendus

Commission des travaux

Les travaux **rue de la Forêt**, réalisés par l'entreprise LACIS, ont débuté début juillet pour se terminer fin octobre comme prévu par le bureau d'études LVRD. Ces travaux comprenaient l'enfouissement des réseaux secs, la pose d'un éclairage public et la remise à l'état initial des trottoirs et entrées de maison. Tous les habitants concernés ont été contactés par un agent de l'entreprise et une personne de la mairie afin d'étudier chaque branchement de gaz, électricité, etc.

Ces opérations ont été déclenchées pour profiter du fait que le lotisseur doit prochainement terminer les voiries du Domaine de la Tour et des résidences de Fleury par la pose d'un enrobé qui recouvrira le tout. La date fixée pour cette intervention, à la charge du promoteur, ne nous a pas encore été communiquée.



Pour des raisons d'accessibilité liées à la configuration du **cimetière**, trois caveaux et un monument cinéraire ont été mis en place aux emplacements restants. Ils seront par la suite rétrocédés aux familles qui en auront besoin. Par la même occasion, deux columbariums de six cases ont été commandés et installés, pour la somme de 11 000 €.



Commission des travaux



L'inauguration des travaux de façade et de toiture de la Tour, a été l'occasion d'en apprécier le résultat avec l'entreprise La Messine pour la façade et JS Bâtiment pour la toiture.

Nous avons pu constater l'immense travail fourni par les compagnons de la Tour St Nicolas et la volonté réaffirmée de la municipalité de restaurer et de préserver ce patrimoine. C'est un voyage à travers le temps qui a commencé en 1580 et qui vient de franchir une nouvelle étape. Longue vie à la tour !



Commission travaux



Les courts de tennis

Les travaux de terrassement et de confortement du fond de forme ont commencé début août pour une fin de chantier prévue mi-septembre.

Le serrurier, engagé sur d'autres chantiers, n'a malheureusement pas pu effectuer la totalité des travaux dans les délais attendus et a dû différer certaines opérations.

Fabrication, galvanisation à chaud et pose ont pu s'effectuer en octobre.

Il lui reste à installer le grillage courant décembre.



La pose du revêtement final impose plusieurs contraintes. Elle ne peut être réalisée qu'après l'installation du grillage et demande une situation climatique favorable : une température minimale de 12°C avec un minimum d'humidité. Ces conditions seront toutes réunies au printemps.

En attendant, les tennismen doivent prendre leur mal en patience. A partir de 2019, on ne parlera plus de travaux mais bien des supers courts de tennis que les membres du Tennis Club de Fleury pourront utiliser en tournoi, à l'entraînement ou pour des rencontres amicales.

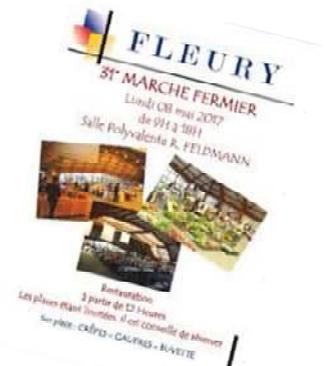


Commission des travaux



L'inauguration du parvis de la mairie s'est déroulée en présence de Monsieur Olivier Delcayrou, Sous-Préfet de Metz, de Madame Brigitte Torlotting, Conseillère Régionale, des Maires des communes environnantes, des membres de la commission intercommunale et communale d'accessibilité, des élus de la commune, de Monsieur Antoine Guerrisi architecte, de Monsieur René Cailloux et des représentants de l'entreprise SMF.





Être bénévole

Pour être bénévole

Il n'y a pas d'école

Il faut de la disponibilité

Et l'esprit de solidarité

Mais aussi de la bonne humeur

Répondue avec chaleur

Vous tous qui en faites partie

Vous œuvrez avec modestie

Vous n'êtes jamais réticents

Et répondez toujours présents

Pour ce bel investissement

Soyez remerciés chaleureusement

Commission de révision des listes électorales

Le décret d'application n° 2018-350 du 14 mai 2018, rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, officialise l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 du répertoire électoral unique (REU) géré par INSEE.

Cette réforme va permettre :

- l'inscription des électeurs jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant chaque scrutin (actuellement au 31 décembre de l'année précédente).
- à l'INSEE d'effectuer les inscriptions d'office, de même que les radiations suite aux inscriptions dans d'autres communes.

Pour tout renseignement sur les modalités d'inscription, il faut bien entendu s'adresser en mairie.

Indépendamment de cette réforme, la révision des listes électorales 2018 effectuée par la commission qui a débuté le 1^{er} septembre 2018, prendra fin au plus tard le 9 janvier 2019. Cette commission sera ensuite définitivement supprimée pour laisser place à une commission de contrôle composée de cinq membres, conformément aux directives de ce nouveau décret.

Sont désignés : Brigitte Langlois, Jean Albert, Blandine Sutter, Jean Carsignol et Eve Vimbert. Sa mission, entre autres, sera de s'assurer de la régularité de la liste électorale.

N'oubliez pas de vous inscrire en mairie sur la liste électorale

Assainissement



**aux lingettes
dans les
toilettes**



Une pratique peu performante, hautement toxique et strictement réglementée.

Depuis 2014, dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, il est officiellement interdit aux particuliers possédant un jardin de brûler les déchets verts à l'air libre, y compris par incinérateur de jardin. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets



ménagers et leur brûlage à l'air libre est une source importante d'émission de particules portant atteinte à la santé de l'homme, à la qualité de l'air et à l'environnement.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage.

Cette interdiction concerne aussi les services espaces verts des collectivités, les aménageurs, paysagistes ou autres entreprises productrices de déchets verts en grande quantité.

Brûler ses végétaux à ciel ouvert produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchetterie (Source : Air-Rhône-Alpes).

Ne jetez pas les lingettes dans les toilettes, elles ne sont pas biodégradables contrairement à ce qui est indiqué sur les emballages.

Chaque semaine, vingt kilos de lingettes arrivent à la station d'épuration, doivent être retraitées mais parfois, bouchent les pompes ou encombrent le réseau d'égout en amont. C'est ce qui est malheureusement arrivé cet automne : un égout totalement obstrué par des lingettes. Coût du débouchage par la société Véolia 600 € à la charge de la collectivité... **Une dépense facilement évitable !**

Il est nécessaire de souligner que le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante qui émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Ainsi, les particules émises par ce type de brûlage véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. De surcroît, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme, par exemple, des plastiques ou des bois traités.



50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine ou 37 900 km pour une voiture essence.

Pour rappel, les déchets verts doivent, de préférence, être déposés en déchetterie ou valorisés sur place dans un composteur individuel. Broyées, les branches, quant à elles, peuvent être utilisées en paillis, pour protéger et nourrir les plantes et le sol.



Afin d'aider les habitants souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique, la Communauté de Communes du Sud Messin a décidé de soutenir sur son territoire le programme « Habiter mieux ».

Ce dispositif national, dédié à l'amélioration de l'habitat et porté par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), consiste à accompagner financièrement et techniquement les propriétaires occupants et bailleurs disposant de ressources modestes.

Ainsi, l'application du programme « Habiter mieux » à l'échelle du Sud Messin se concrétise par :

- Une mission de conseils gratuits aux porteurs de projet et de suivi du programme, assurée par le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM) ;
- Un complément de financement aux subventions octroyées par l'ANAH, apporté par la Communauté de Communes.

Pour vérifier votre éligibilité et pour disposer de toutes les informations :

CALM – Tél. 03 87 75 32 28

Les nouveaux locaux de la Communauté de Communes du Sud Messin ont été officiellement inaugurés le mercredi 3 octobre, en présence de nombreux élus et diverses personnalités du Sud Messin mais également des territoires voisins.

Nouvelle adresse :

CC du Sud Messin
2 rue Pilâtre de Rozier
57420 GOIN

Tél. 03 87 38 04 10

Ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
(sauf le vendredi 17h)
Mercredi de 8h30 à 12h



Les lauréats 2018 du concours des maisons fleuries organisé par l'Amicale des Elu(e)s du Sud Messin sont :

- M et Mme Benning
- M et Mme Calmes

Félicitations !

Depuis le lundi 3 décembre, une expérimentation de transport à la demande (TAD) a été mise en place sur la ligne 64 déjà existante. Ainsi, en complément de cette ligne régulière, de nouveaux créneaux SUR RÉSERVATION PRÉALABLE sont proposés pour relier Verny à Metz, en passant par Fleury. Que ce soit pour une petite visite des marchés de Noël, une virée shopping ou encore vous rendre à la piscine, n'hésitez pas à utiliser ce nouveau service !!!

Information importante: nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit d'une expérimentation, et que ce service sera pérennisé uniquement s'il est suffisamment utilisé.

Numéro du service	1	3	5	7	9	11	13	15
	L-M-Me J-V-S	L-M-Me J-V-S	L-M-Me J-V	L-M-Me J-V	L-M J-V	Me-Sa	L-M-Me J-V-S	L-M-Me J-V
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de vacances	H-E	H-E	non	H-E	H-E	H-E	H-E	H-E
ST JURE (Centre)	06.40					13.08	13.18	
ST JURE (Alemont)	06.45					13.12	13.26	
BUCHY (Lavoir)		06.44					13.15	
VIGNY (Eglise)		06.47					13.18	
AEROPORT Metz-Nancy-Lorraine		[*]					[*]	
PAGNY LES GOIN (Lavoir)		06.51					13.22	
GOIN (Eglise)		06.56					13.27	
VERNY (Centre)	06.57	07.01	08.30	09.00 [**]	13.23	13.38	13.32	14.00 [**]
VERNY (Laurilla)	06.59				13.25	13.39		
VERNY (Orceval)	07.02		08.31		13.27	13.41		
POURNOY LA GRASSE (Jornaux)		07.06					13.36	
FLEURY (Château d'eau)	07.05	07.11	08.35	09.05 [**]	13.31	13.45	13.41	14.05 [**]
FLEURY (Centre)	07.07	07.12	08.36		13.32	13.46		
FLEURY (Myosotis)	07.09	07.14	08.37		13.33	13.47		
FLEURY (Lotissement)	07.10	07.15	08.38		13.34	13.48		
POUILLY (Centre)	07.12	07.17	08.40		13.36	13.50	13.43	
METZ (Acacias)	07.18	07.23	08.44		13.40	13.55	13.47	
METZ (Lothaire)	07.25	07.30	08.51		13.45	14.01	13.52	
ARS LAQUENEXY (Mercy) (Correspondance Mettis B)				09.15 [**]				14.15 [**]
METZ (Michelet) (Correspondance Mettis A)				09.22 [**]				14.22 [**]
METZ (Symphonie)				09.25 [**]				14.25 [**]
METZ (Oberling)				09.26 [**]				14.26 [**]
METZ (Hestaux)				09.28 [**]				14.28 [**]
METZ (Gare routière)	07.30	07.33	08.55	09.32 [**]	13.51	14.07	13.55	14.32 [**]
METZ (Cambout)	[*]	[*]	09.00 [*]		13.56 [*]	14.13 [*]	[*]	

1,60€
Par trajet

Comment réserver ? Appelez le 07 50 14 26 32 de 8h à 12h et de 14h à 19h

Numéro du service	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
	L-M-Me J-V	L-M-Me J-V	L-M J-V	Me S	Me S	L-M-Me J-V	L-M-Me J-V	L-M-Me J-V	L-M-Me J-V-S	L-M-Me J-V-S
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de vacances	non	H-E	H-E	H-E	H-E	H-E	non	non	H-E	H-E
METZ (Avenue Foch)			12.05	12.20	12.20		17.14	17.14	18.14	18.16
METZ (Cambout)			12.10	12.23	12.23		17.18	17.20	18.18	18.20
METZ (Gare routière)	08.00	11.30 [**]	12.15	12.30	12.31	16.30 [**]	17.30	17.30	18.28	18.30
METZ (Hestaux)		11.34 [**]				16.34 [**]				
METZ (Oberling)		11.36 [**]				16.36 [**]				
METZ (Symphonie)		11.38 [**]				16.38 [**]				
METZ (Michelet) (Correspondance Mettis A)		11.41 [**]				16.41 [**]				
ARS LAQUENEXY (Mercy) (Correspondance Mettis B)		11.48 [**]				16.48 [**]				
METZ (Lothaire)	08.04		12.19	12.35	12.36		17.35	17.36	18.32	18.36
METZ (Acacias)	08.10		12.23	12.39	12.43		17.39	17.43	18.36	18.40
POUILLY (Centre)	08.14		12.27	12.43	12.47		17.43	17.49	18.40	18.44
FLEURY (Lotissement)	08.15 [*]		12.28	12.44	12.49		17.44	17.51		18.46
FLEURY (Myosotis)	08.16 [*]		12.29	12.45	12.50		17.45	17.53		18.48
FLEURY (Centre)	08.17 [*]		12.30	12.46	12.52		17.46	17.55		18.50
FLEURY (Château d'eau)		11.58 [**]				16.58 [**]				
POURNOY LA GRASSE (Jornaux)			12.35	12.51			17.51		18.47	
VERNY (Orceval)	08.21				12.57			18.00		18.55
VERNY (Laurilla)					12.59			18.03		18.58
VERNY (Centre)	08.22	12.03 [**]	12.39	12.55	13.01	17.03 [**]	17.55	18.05	18.51	19.01
GOIN (Eglise)			12.43 [*]	12.59 [*]			17.59 [*]		18.55 [*]	
PAGNY LES GOIN (Lavoir)			12.47 [*]	13.03 [*]			18.03 [*]		18.59 [*]	
AEROPORT Metz-Nancy-Lorraine			[*]	[*]			[*]		[*]	
ST JURE (Alemont)			12.59 [*]					18.18 [*]		19.11 [*]
ST JURE (Centre)			12.55 [*]		13.12 [*]			18.24 [*]		19.16 [*]
VIGNY (Eglise)			13.06 [*]	13.07 [*]	13.18 [*]		18.07 [*]		19.04 [*]	
BUCHY (Lavoir)										

Renseignements: 03 87 34 60 00 www.keolis3frontieres.com

Possibilité de réserver la veille jusqu'à 19h

* Arrêt desservi à la demande auprès du conducteur

Possibilité de réserver jusqu'à 2h avant le départ

** Arrêt desservi à la demande sur appel téléphonique

A l'heure où tout le monde commémore le centenaire de l'armistice de la grande guerre, je voudrais vous montrer par l'image l'évolution de la technique à cette époque, dans un tout autre domaine que celui des canons, fusils, grenades et autres machines de guerre.

Nos poilus ont dû voir, côtoyer ou utiliser ce type de machines, toutes modernes à l'époque !

Voici un petit aperçu des plus anciennes machines de ma collection, leur date et lieu de fabrication.



Allemagne – 1899

ADLER 7

Première machine allemande à barres à caractères et à écriture visible.

Le fabricant allemand a acquis les droits de l'inventeur américain W.P. Kidder pour la fabrication de cette machine à barres projetées.

Etats – unis 1886

REMINGTON 7

Machine à écriture invisible avec mécanisme de frappe de bas en haut, au-dessous du cylindre.

Il fallait soulever le chariot pour se relire !

Le premier modèle à écriture visible apparut en 1908.



Etats-Unis 1898

OLIVER 9

Cette machine est la seule à frappe latérale de haut en bas, avec clavier à trois rangées de touches.





Etats-Unis – 1910

SMITH PREMIER 10

La numéro 1 fut produite en 1890 puis suivie de 9 modèles différents. Seul le numéro 10 est à écriture visible ; tous les modèles précédents étaient à frappe de bas en haut par dessous... Particularité : double clavier (majuscules en haut et minuscules vers le bas).

Allemagne – 1904

MIGNON 2

Machine non conventionnelle à stylet commandant le cylindre porte-caractère lorsqu'on le déplace pour choisir le caractère sur l'indicateur. Le cylindre présente alors le caractère choisi face au papier, la pression sur une touche projette le rouleau sur le cylindre.



Les machines à calculer ci-contre sont un peu plus récentes puisqu'elles datent de 1930 à 1940.

Cet article m'a été suggéré dans le but de faire connaître aux habitants de Fleury qu'un scriptomécaphile, entendez par là un collectionneur de machines à écrire et à calculer mécaniques, habite rue de la Tuilerie et a la passion des vieilles machines de bureau. Je suis à votre disposition pour toutes questions concernant vos anciennes machines.

Réfléchissez bien avant de porter « une vieille bécane » à la déchetterie !

Depuis 1984, je suis membre de l'**ALCMB** (Association Lorraine des Collectionneurs de Machines de Bureau) dont le siège est 16 rue Canrobert à Nancy 54000 – tél : 03.83.35.33.95

Président : verney.andre@wanadoo.fr

L'objectif de l'Association est de :

Encourager la sauvegarde des machines du passé.

Faire connaître au public les techniques anciennes et l'évolution des machines de bureau.

Rassembler les collectionneurs, pour partager notre passion et échanger nos découvertes.

Organiser des expositions, des bourses d'échange... dans une ambiance conviviale.

Rejoignez-nous !

Michel Certeux – michel.certeux@neuf.fr



*L'ennui ce n'est pas
ici...
vive le périscolaire !*

Mais qu'est-ce qu'on y fait ?

On bricole, on joue, on colorie, on fait des jeux d'équipes....



Et les mercredis ?

Un super programme attend les enfants : des jeux, des bricolages, de la cuisine, des promenades...

Pendant les périodes scolaires, les enfants sont accueillis :

De 7h30/8h30
De 12h/13h30
De 16h à 18h30

Et pendant les vacances ?

A chaque période de petites vacances scolaires, l'accueil est ouvert la première semaine pour le plus grand bonheur des enfants...

Ils sont accueillis de 7h30 à 18h, l'inscription est de minimum 3 jours par semaine.

Pour les plus petits la sieste est possible



En octobre, une cinquantaine d'enfants ont participé quotidiennement aux différentes activités.



Au fil des saisons...



Un succès fou... dû aux nombreux choix d'activités proposées, dans de nouveaux locaux, à une équipe dynamique,



aux super sorties ...

Prochain ALSH du 11 au 15 février 2019

Informations et renseignements :

Sur place : 21 chemin de Metz à Fleury
Par téléphone : 0673631818 ou 0387683279
Par mail : periscolairepouillyfleury@gmail.com

A bientôt !



Ecole maternelle Marc Chagall



62 enfants ont fait leur rentrée à l'école maternelle de Pouilly/ Fleury. Madame Marie-Anne GENTY a pris en charge les 30 élèves de Petite et Grande section et Madame Marie-Edith JURION, la nouvelle directrice, s'occupe des 32 enfants de Petite et Moyenne Section.

Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

Une nouvelle année scolaire a débuté le 3 septembre avec de nouveaux petits écoliers de CP. Les effectifs augmentant légèrement, nous avons dû dédoubler les classes sauf pour les petits.

Les 118 élèves sont répartis dans les classes de la façon suivante :

21 CP avec Madame Villard.

19 CE1 et 5 CP avec Madame Pétain les lundis et mardis et avec Madame Gadat les jeudis et vendredis.

12 CE2 et 11 CE1 avec Monsieur Legay qui est déchargé les mardis par Madame Kourgousoff afin qu'il puisse assurer les tâches administratives de l'école.

20 CM1 et 5 CE2 avec Madame Omarini.

19 CM2 et 6 CM1 avec Madame Cramatte.

Cette année, après concertation avec les parents, les enseignants, et le Sivom, les horaires de l'école reviennent à une répartition sur quatre jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Peu de temps après la rentrée, les élèves de Madame Cramatte se sont rendus à la maison lorraine de la polyculture, à Lucey dans le Toulois pour participer à des vendanges pédagogiques. Ils ont pu découvrir les facettes de l'artisanat lié à la viticulture et comparer les variétés de raisin. Toutes ces activités ont, bien sûr, été menées avec modération !



En pleine cueillette



Pinot ou chardonnay ?



Utilisation du pressoir



Les jus de fruits sont meilleurs pour les enfants !

Le 12 octobre, toute l'école s'est déplacée au cinéma Marlymages de Marly pour assister à la projection du film « Un nouveau jour sur terre ». Les plus grands (CE2/CM1/CM2) s'y sont rendus à pied en prenant « la clé des champs ». Les CP et les CE1 ont, quant à eux, effectué le déplacement en bus. Le directeur en profite pour remercier l'AIPE pour la prise en charge du cout du transport.





les fruits qui les attendaient furent les bienvenus.

Le rendez-vous sportif du groupe scolaire pour cette première période était bien sûr notre traditionnel « marath'école ». En préalable, le dimanche 14 octobre, l'école a accueilli les coureurs du Marathon Metz Mirabelle par des encouragements hauts en couleurs. Et cette année, c'est à Pouilly que nos petits écoliers ont pris exemple sur leurs aînés du Marathon Metz Mirabelle. Leur parcours s'élançait du cimetière de Pouilly et s'étalait le long du chemin qui conduit jusqu'au château d'eau de Marly pour les plus aguerris. Une assistance nombreuse les soutenait et après ces efforts, les gâteaux et



Préparation au départ.



Un papa « lièvre » retient les ardeurs de nos jeunes coureurs.



Une météo bienveillante accompagnait cette épreuve.



Une belle médaille récompense les efforts réalisés.

Le directeur remercie les communes et les parents pour leur aide apportée, ainsi que Monsieur Château de Marathon Metz Mirabelle pour son soutien.

A l'occasion des fêtes commémorant le centenaire de la signature de l'Armistice de la guerre de 1914-1918, les élèves volontaires ont participé à la cérémonie organisée par la municipalité de Fleury au pied du monument aux morts. Malgré la pluie, tous les participants ont entamé l'hymne national à l'occasion de ce moment de recueillement.



L'association Prévention routière et la gendarmerie sont venues à l'école le 12 novembre pour présenter aux élèves de CM1 et CM2 les bons comportements à adopter pour les jeunes cyclistes.

A cette occasion, une formation théorique et pratique leur a été enseignée par ces professionnels de la route.



Tous les élèves de l'école vous souhaitent de bons moments partagés, à l'occasion des fêtes de fin d'année qui s'annoncent.



Divertir les enfants pour enrichir leur scolarité

Le 11 septembre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association Intercommunale des Parents d'Elèves. Comme chaque année, les membres du bureau de l'association ont été élus et nous avons le plaisir de vous les présenter ci-dessous. Cette année 2018/2019 voit un bureau renouvelé, constitué de membres présents depuis plusieurs années et de nouvelles têtes. Un mélange qui fera à coup sûr recette !



De gauche à droite : Sarah Streckler Muller, *chargée de communication* - Adeline Ancel, *secrétaire* - Céline Laurent, *trésorière* - Damien Sadowski, *vice-président* et Julien Perrin, *président*

S'appuyer sur l'expérience et toujours se renouveler.

Pérenniser l'action de l'association en proposant tout au long de l'année des événements, pour certains désormais traditionnels et d'autres inédits, aux enfants et à leurs parents est notre priorité. L'objectif est, lui, immuable : récolter des fonds pour accompagner et soutenir le groupe scolaire dans le financement de sorties pédagogiques (ex : financement des moyens de transport, participation aux frais d'entrée lors des sorties) et d'achat de matériel pour l'école (ex : achat de vélos pour les maternelles). Le but est d'offrir aux enfants un environnement stimulant et de marquer les temps festifs de l'année (Saint Nicolas, Noël, Carnaval, Pâques...)

Nous vous proposons ci-dessous de découvrir le planning provisoire de nos activités de cette année.



L'AIPE se compose cette année de 19 membres actifs dont 5 constituent le bureau et d'une cinquantaine d'adhérents au total.

Nos bénévoles mettent leur temps et leur dynamisme au service des enfants de nos villages et tiennent à remercier les parents qui donnent un coup de pouce à l'occasion.

Nous sommes toujours heureux de sentir les gens investis et de partager des moments avec les enfants et parents de nos communes. Alors n'hésitez pas à venir grossir les rangs ponctuellement, notamment lors de la kermesse de fin d'année qui se déroulera **le 29 juin prochain**.

Tous les membres de l'AIPE restent à votre disposition et vous souhaitent une belle année en leur compagnie.

En attendant de se retrouver lors de nos différentes manifestations, nous vous souhaitons d'ores et déjà de

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année !

L'équipe de l'AIPE.

Association

Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

La saison 2018/2019 est déjà bien engagée pour l'Association Sport pour Tous Fleury – Pouilly, mais sachez qu'il n'est pas trop tard pour venir découvrir nos séances de sport santé ; jusqu'à 3 cours d'essais gratuits et sans engagement de votre part vous sont offerts.

Vous pouvez à tout moment nous rejoindre, n'hésitez pas « bonnes résolutions pour la nouvelle année » .

Venez aussi, découvrir notre nouvel et jeune animateur, Maxime, qui dispense les cours du lundi matin et qui est bien apprécié des adhérentes. Nous notons pour cette nouvelle rentrée, plusieurs inscriptions de jeunes adhérentes de Fleury et Pouilly, **c'est très encourageant.**

Les anciens les accueillent avec bienveillance, car c'est bien connu et reconnu, côtoyer, échanger, dialoguer, partager, et pratiquer avec plus jeune que soit, permet de garder, enthousiasme, motivation, stimulation et jeunesse.

Envie de Sport ! de Dance ! de rencontre, dans une ambiance conviviale et sympathique : alors le club Sport Pour Tous est fait pour vous.

Rappel de nos activités :

Lundi matin de 9H15 à 10H15 Gym d'Entretien Tonique

Lundi soir de 18H15 à 19H15 séance A.G.E.E.
Mardi soir de 20H15 à 21h15 séance A.G.E.E.
Mercredi de 19h à 20h Fitness Latino Style Zumba
Jeudi de 9H15 à 10H15 Gym d'Entretien Tonique
Jeudi de 19h45 à 20h45 Fitness Latino Style Zumba.

Notre cotisation très compétitive, que vous pouvez régler en plusieurs fois, vous permet de participer à nos 6 cours sans limite ; nous acceptons aussi les chèques vacances et les coupons A.N.C.V. pour les règlements, pour les – de 18 ans remise de 35% du tarif.

Sport Pour Tous a participé activement au forum des associations ainsi qu'aux fêtes patronales de Fleury et de Pouilly en 2018.

A bientôt et bonne année 2019 !

Renseignements et contacts :

Evelyne Mallinger : tél : 03.87.52.68.03

Martine Derruau : tél : 03.87.52.61.64

Françoise Deutsch: tél: 03.87.52.56.06

Mail : sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur :

<http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport)

Ou sur Google : vernois57 sport pour tous



Nath'alive, la solidarité au cœur de la commune



L'association Nath'Alive a vu le jour en mai 2018 pour venir en aide à Nathalie, une habitante de Fleury, maman de deux enfants,

gravement malade depuis des années. Aujourd'hui, son état est tel que seul un traitement à l'étranger lui permettrait de retrouver l'espoir d'une vie meilleure et d'atténuer la souffrance qu'elle subit au quotidien. Pour cela, elle a besoin d'une aide financière car ces traitements ne sont pas remboursés et ils sont très chers.

Nathalie est atteinte par la maladie de Lyme à un stade très avancé, accompagnée de co-infections dont une particulièrement mortelle appelée Bartonella. Cette maladie engendre une liste impressionnante de symptômes dont des douleurs musculaires et articulaires insupportables et provoque des dégâts sur les

organes vitaux. Le plus touché est l'intestin grêle et Nathalie ne supporte quasiment plus aucun aliment, chaque repas la tord de douleur mais surtout, son poids a atteint un niveau où le risque vital est engagé. Il y a une réelle urgence et grâce à la générosité de nombreuses personnes qui ont déjà manifesté leur soutien lors de la diffusion de la vidéo de Nathalie ou des parutions

dans la presse, elle a déjà pu commencer un traitement en Allemagne. Malheureusement, énormément de soins vont devoir être pris en charge et la somme déjà récoltée ne suffira pas. Il a fallu rapidement se mobiliser afin de réunir la totalité des fonds nécessaires, pour que Nathalie puisse survivre, être soulagée et enfin GUÉRIR.

Les membres de l'association, aidés et soutenus par la mairie de Fleury et ses nombreuses associations, ont déjà mis en place plusieurs événements sur la commune. Début septembre, ils ont été invités au forum des associations où ils ont pu présenter la structure et donner des informations sur les dons. Le 15

septembre, l'association, aidée par Sandrine Sandras et l'association Fleury loisirs, a organisé une soirée théâtre à la salle ronde qui a permis de récolter de nombreux dons et d'informer beaucoup de personnes sur son activité.

Début octobre, c'est le Tennis Club de Fleury qui s'est mobilisé. Tous les bénéfices de leur tournoi de tennis en double ont été reversés à Nath'Alive.

Toutes ses actions, témoignage de la grande solidarité des habitants de Fleury, ont permis à la cause de l'association d'avancer un peu. Mais elle ne peut s'arrêter là, tant l'état de santé de Nathalie se dégrade de jour en jour.

Nath'Alive organise donc le 1^{er} décembre un repas dansant à la salle des fêtes de Fleury. Tous les bénéfices seront pour l'association.

De nombreux autres événements sont en projet. Les membres de Nath'Alive sont plus que jamais motivés mais ils ne pourront rien faire sans aide. Les dons bien sûr, mais du temps, des relations, tout ce qui peut les faire avancer mènera Nathalie sur le chemin de la guérison.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de l'association, ww.nathalive.fr, sur la page Facebook Nath'Alive ou via l'adresse contact@nathalive.fr.



Association Sport Culture Loisirs de Fleury-Pouilly : Toujours à vos côtés

La saison 2018-2019 a commencé. Merci aux adhérents de toujours nous faire confiance. Nous enregistrons actuellement 145 licenciés de 15 à 82 ans (41 sont des habitants de FLEURY, 15 de POUILLY et 89 d'autres communes) à qui nous proposons 10 séances par semaine : BODY-SCULPT, GYM DOUCE, PILATES, HATHA YOGA et PILATES. Toutes ces activités continuent d'être dispensées par nos animatrices et animateur : Béatrice, Roselyne, Dominique, Karine et Quentin. Et toujours, selon la discipline, vous pouvez la pratiquer de 1 à 3 fois par semaine.

Alors n'hésitez pas, jeune et moins jeune, à venir nous rejoindre. La richesse de l'association est dans sa diversité.

Participation de l'association à l'animation des communes :

S.C.L. continue de participer aux Fêtes patronales de FLEURY et de POUILLY et au Forum des Associations grâce à une équipe de bénévoles toujours dynamiques et plein d'entrain.

Vie de l'association :

Le but premier de SCL est de permettre à chacun de faire une activité physique qui lui convienne, mais la vie d'une association ne se limite pas à cela. Ce sont aussi des moments de convivialité et d'amitié entre nous, à consommer sans modération ! (soirée crêpes en février et buffet campagnard en juin)

Afin de maintenir voire augmenter le nombre d'adhérents, S.C.L. propose depuis la rentrée de septembre 2018 une nouvelle activité « INTENSI-T » mélange de boxe, pilâtes et danse. Cette activité cardio-intensive est réservée aux plus de 18 ans.

Venez nous rejoindre, il y a toujours une place pour vous.

En cette fin d'année, le Comité de Sport Culture Loisirs FLEURY-POUILLY vous souhaite une bonne année 2019, sportive et conviviale pour du plaisir à l'état pur.

Contact : Martine Nichil (Présidente) : 06.30.69.08.01
mail : sclfp57@gmail.com



Lire ne sert à rien ! Voici 10 bonnes raisons de ne pas lire :

Lire réduit le stress : lorsque nous lisons, notre esprit est obligé de se concentrer sur ce qui est écrit. Se faisant, les tensions musculaires et cardiaques disparaissent graduellement.

La lecture aide à mieux dormir : en lisant régulièrement le soir avant de s'endormir, on instaure un rituel qui améliore notre sommeil.

La lecture booste notre cerveau : à chaque lot d'information que nous interprétons, une nouvelle mémoire et de nouvelles synapses se créent afin de renforcer les synapses déjà existantes. Elle permettrait de réduire de 32 % les détériorations cognitives de notre cerveau *.

La lecture développe la patience, l'attention et la concentration.

La lecture améliore les connaissances : « la connaissance des mots conduit à la connaissance des choses » selon Platon.

La lecture renforce notre capacité d'analyse et permet même d'anticiper l'arrivée de nouvelles informations.

La lecture développe notre empathie : elle stimule

nos sensations émotionnelles et facilite notre compréhension des relations humaines.

La lecture déploie notre imagination.

Lire rend heureux... et parfois un peu accro aussi.

C'est une source de divertissement gratuite : pour économiser un peu d'argent et vous faire plaisir en même temps, rendez-vous dans votre bibliothèque !

* Neurology- 2013

Bibliothèque Fleury Loisirs

15 rue Gérard Mansion

Mercredi de 17h à 18h30

Jeudi de 15h30 à 17h00

Samedi de 10h à 11h30

« Lire ne sert à rien.

C'est bien pour cela que c'est une grande chose »

Charles Dantzig

Marcheuses, marcheurs.

Quelques petites nouvelles du club qui s'est étoffé sérieusement passant de 32 à 38 adhérents .

Surprise pour cette saison, la moyenne d'âge a diminué.

Début octobre, nous nous sommes retrouvés au "Couarail", histoire de se désaltérer autour d'une table où l'eau était pratiquement absente. Cette détente nous a permis de mieux se connaître surtout pour les nouveaux arrivants.

Prochaine étape, la galette !!

A bientôt





À peine rentré de leur voyage-tournée au Pays Basque, le Chœur mixte **VIBRATIONS** de l'association LA VILLAGEOISE, a déjà plein de projets en tête.

Après une saison fort remplie, dont de nombreux concerts : à Saint Mihiel, au profit des Restos du Cœur, à Maizières les Metz, Semécourt, Biarritz, où une chorale basque amie, nous avait invités à partager la scène, et aussi un week-end chantant avec le Chef de Chœur Marc André Caron à Fleury, et enfin une soirée Carnaval délirante... nous avons pu présenter, aux choristes et à nos élus municipaux le programme de la saison à venir lors de notre Assemblée Générale en juillet 2018.

Nous attendons tous les choristes, et tous ceux et celles qui veulent nous rejoindre, tous les vendredis à 20h30, dans la Salle du Préau de l'École Chagall à Fleury, lieu de nos répétitions.

Nous avons déjà quelques dates à vous proposer, pour venir nous écouter ou même chanter avec nous : le 14 décembre 2018, à Woippy, au profit de la Banque Alimentaire, un rendez-vous fidèle et attendu et le 26 mai 2019, à Clouange.

N'hésitez pas à retrouver notre actualité sur  Vibrations Chœur Mixte.

Le Chef de Chœur Québécois, **Marc André Caron**, dont le talent et la bonne humeur sont déjà bien connus dans notre région, accompagnera Anne Victorion, le 23 et 24 mars 2019, à Fleury, pour un **week-end chantant**, ouvert à tous les amateurs de chants et de moments agréables.

VIBRATIONS est dirigé avec passion par **Anne VICTORION**,

A bientôt



A.S.T.B.
**Association Sportive Tennis
 et Badminton de Fleury**

Cela fait un an que l'A.S.T.B. est créée afin de proposer à nos membres la pratique de deux sports de raquettes complémentaires. La vitesse de croisière n'est pas encore atteinte et de beaux projets de développements de ces deux activités sportives sont à l'étude pour les prochaines semaines.

Il s'agit de se fixer les objectifs pour notre club ; le projet porte le nom de : ASTB 2023

Nouveautés avec l'Ecole Marc Chagall.

Le tennis à l'école Marc Chagall. Deux classes se verront offrir par le club 8 séances de Tennis d'une heure au printemps encadrées par un enseignant diplômé du brevet d'état. Ces heures seront précédées d'une intervention d'un nutritionniste qui sera proposé à toute l'école. Le thème débattu sera "la nourriture et le Sport".

Information : Les stages de tennis pour les enfants de 5 à 17 ans se dérouleront en février la deuxième semaine des vacances ainsi qu'à pâques. Information à tc-fleury@hotmail.fr.

Sport et Santé : Le sport après la guérison ou malgré la maladie. Encadré par des professionnels qualifiés et en lien avec le corps médical le TC Fleury va créer des cours adaptés pour les personnes ayant eu un cancer et un autre pour des personnes souffrant d'obésité.



Feux de la saint Jean 2018 : Fusée dessinée par un enfant de l'école et primée au concours de la plus belle fresque.



Fleury Football Club

Voilà cinq ans que le FFC (Fleury Football Club) a été créé par Cédric Subra et Thibaut Naudin. Cinq ans, c'est le temps qu'il a fallu pour pérenniser l'équipe senior et développer son école de foot, forte de 4 équipes (1 équipe U6/U7, 2 équipes U9 et une équipe U11).

En perpétuelle évolution, nous comptons aujourd'hui 70 licenciés en majorité grâce à l'école de foot avec 40 licenciés mais aussi l'équipe senior qui compte 20 licenciés et enfin 10 dirigeants.

L'évolution du club est due en grande partie à son comité actif formé majoritairement par des habitants du village et depuis cette année, nous sommes très heureux de pouvoir y accueillir des parents de jeunes joueurs. Autre fait marquant au comité, un des fondateurs, Thibaut Naudin nous a quitté et a été remplacé par Guillaume Albert au poste de vice-président.

D'autre part, cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir un duo d'entraîneurs qui officiaient précédemment à Verny. Ayant eu de bons échos sur notre club et la direction que prend l'école de foot, ils nous ont rejoint avec une équipe de U9 ; nous leurs souhaitons la bienvenue.

Nos équipes de jeunes ne jouent pas encore dans des championnats avec classements mais pour les U11, l'échéance approche car à la rentrée prochaine ils sauteront dans le grand bain. Ils sont actuellement sur une série de 6 victoires sur 6 matchs ; le fait qu'ils jouent ensemble depuis la catégorie U7 commence à porter ses fruits.

Nos seniors quant à eux, stagnent dans les milieux de tableaux en division 3. Leur équipe est renouvelée d'année en année par de nouveaux joueurs mais l'effectif est stable et ne demande qu'à s'étoffer pour pouvoir atteindre son objectif de monter en division 2 !

La trêve hivernale n'arrête pas l'équipe senior qui a brillé la saison dernière en Futsal, remportant le championnat de Moselle.

Coté associatif, le FFC est très présent pour son village, 4 à 5 personnes officient lors du marathon de Metz-Métropole, l'école de foot s'occupe de la tournée des rubans lors de la fête patronale et a comme projet pour le mois de juin l'organisation d'un tournoi de foot senior sur demi-terrain dont les bénéfices seront reversés à l'association Nath'alive.



Les enfants adhérents seront à l'honneur en cette période de fêtes, un après-midi leur sera consacré avec la présence d'un magicien, de la visite du Père Noël et la distribution de friandises.

Le développement du club que ce soit en équipements, en infrastructures ou en habillements a été possible grâce à la participation de nombreux sponsors. Nous avons la joie de compter cette année une forte participation d'artisans



Fleuriens qui figureront sur les calendriers 2019 que les enfants vous proposeront à la vente pendant les fêtes de fin d'année. Cependant les dons ne se limitent pas aux entreprises, le mécénat (avec réduction d'impôts) est possible pour chaque personne souhaitant aider le club.

Si vous souhaitez vous investir physiquement, nous sommes perpétuellement à la recherche d'arbitres (fonction



rémunérée), arbitres de touche et joueurs.

Nous tenons particulièrement à remercier la mairie de Fleury, nos différents sponsors et toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans la vie du club.

En espérant vous voir nombreux lors des prochains matchs à domicile.

Facebook : @FleuryFC

RL du 17/06/2018

FLEURY



Une enveloppe de 50 000 € pour les réseaux et le tennis

Le maire, Jean-Paul Eckenfelder, vient de signer avec le Département, la convention Amiter (Aide mosellane à l'investissement des territoires). Cette convention va permettre à la municipalité de recevoir deux subventions : 30 000€ concernant les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de la Forêt, pour un coût de 279 834 € ; 20 000€ pour la rénovation des terrains de tennis dont le budget est de 119 519 €.

Photo RL

RL du 26/06/2018

FLEURY

À défaut de parler, on lit

Blandine Sutter, conseillère municipale et responsable de la bibliothèque, a tenu ce projet de bout en bout. La transformation de la cabine téléphonique de la mairie en boîte à livres, a été subventionnée par la municipalité à hauteur de 300 € et 400 € de la part du conseil départemental. Le partage, l'échange, la culture pour tous, l'économie solidaire donnent une seconde vie aux livres. Photo RL



RL du 26/07/2018

FLEURY



Travaux rue de la Forêt

Le terrassement vient de commencer rue de la Forêt, pour une durée d'un mois. Il va permettre de faire passer les réseaux secs que sont l'électricité, l'éclairage public et les câbles des réseaux numériques. La durée totale du chantier est prévue pour trois mois.

RL du 29/07/2018

FLEURY

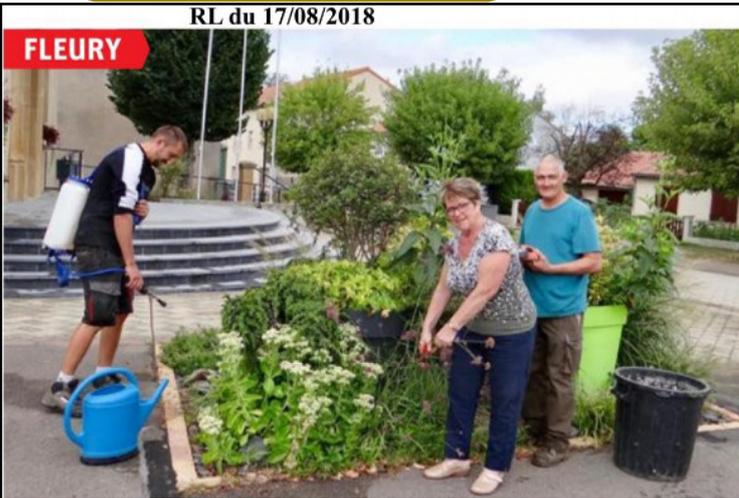


Au revoir Charlotte !

Charlotte Leconte, secrétaire en mairie, vient d'obtenir sa mutation pour un double poste sur les communes d'Elzange et Valmestroff, dans la communauté de communes de l'Arc Mosellan. Charlotte a commencé sa carrière à la mairie de Pouilly. Puis a occupé, pendant cinq ans et demi, le poste à temps partiel (vingt heures) à la mairie de Fleury. « Je quitte ce poste pour me rapprocher de mon domicile et de ma fille qui a moins d'un an. » Jeannine Leclerc, adjointe au maire, lui a souhaité une pleine réussite dans ses deux nouvelles mairies et a salué ses qualités professionnelles et humaines.

RL du 17/08/2018

FLEURY



Désherber à l'huile de coude et au vinaigre blanc

Cela fait déjà sept années que le village a proscrit les herbicides : le désherbage se fait à la main et à la binette. Jeanine Leclerc, première adjointe, aide régulièrement les ouvriers communaux pour ces tâches qui nécessitent beaucoup de l'huile de coude. Cette année, une expérimentation de pulvérisation à base de vinaigre blanc a été tentée.

Les résultats seront visibles d'ici quelques jours. Photo RL

RL du 10/11/2018

FLEURY



93 884 € pour la rampe d'accès et le parvis de la mairie

L'inauguration officielle de la rampe d'accès et du nouveau parvis de la mairie s'est déroulée en présence du sous-préfet, Olivier Delcayrou, et de la conseillère régionale Grand Est, Brigitte Torlotting.

« Après avoir étudié plusieurs solutions pour rendre accessible la mairie, le conseil municipal a choisi le projet de l'architecte Antoine Guerrisi », a déclaré le maire, Jean-Paul Eckenfelder, sur le nouveau perron.

« C'est un beau projet qui ajoute une plus-value au bâtiment tout en permettant un accès dans de bonnes conditions pour tous. »

Le montant des travaux réalisés est de 93 884 € pour un total de subventions de 19 260 €.

RL du 20/11/2018

FLEURY Patrimoine

La tour Saint-Nicolas transformée

Façades, charpente, couverture, ferronnerie...

La première tranche de travaux, dont le coût s'élève à 99 843 €, est terminée.

L'occasion de remonter le temps et de revenir sur tout le travail accompli.

Les travaux de consolidation extérieurs de la tour Saint-Nicolas sont terminés. Après de nombreux samedis passés sur le chantier, les bénévoles peuvent être fiers du travail accompli.

Retour en 2015

Il avait fallu du courage au maire, Jean-Paul Eckenfelder, à l'heure de défendre, le 10 février 2015, devant le conseil municipal, le plan de financement estimé à plus 160 000 €, pour la réhabilitation de la Tour Carrée, qui devait faire place à un ensemble immobilier.

« Les premiers travaux ont porté sur la toiture, avec le confortement de la charpente et le remplacement complet des tuiles et ardoises ainsi que la réfection de la façade. Tous les travaux ont été soumis à l'approbation de l'architecte des bâtiments de France et effectués selon les prescriptions de ces derniers. »

Le maire a tenu à préciser que le conseil municipal avait exigé, dans le Plan local d'urbanisme de l'époque, que les volumes de l'ensemble immobilier respectent les dimensions des anciens corps de ferme détreuils.

Il réitère le souhait de faire de cet édifice un gîte rural sachant qu'il reste encore beaucoup de



La tour telle qu'elle était avant les travaux de consolidation des façades et du toit. Photo RL



Le travail extérieur est terminé. La tour va connaître une nouvelle destinée... Photo RL

travaux à effectuer et remercie les compagnons bénévoles de tout le travail accompli pour sauver le patrimoine architectural du village.

Une association est née

La mise en œuvre ce projet a nécessité la création d'une association : Les Compagnons de la tour Saint-Nicolas Fleury. À

sa tête, se trouve un chef d'entreprise passionné de vieilles pierres, Thierry Redeler, entouré « d'irréductibles Gaulois », dit-il.

« Nous avons travaillé tous les samedis matins pour nettoyer et consolider cet édifice qui menaçait ruine ; ceci, avec beaucoup de matériaux de récupération et du système D, des ventes de calendriers et aussi d'un livre qui relate l'histoire de la Tour, écrit par Jérôme Miceli, le secrétaire de l'association. »

Rénover dans les règles

« Les entreprises, La Messine pour les façades, Léonard pour la charpente et la couverture ainsi que Baillard pour la ferronnerie, ont travaillé dans les règles de l'art », souligne Thierry Redeler. Le maire a rappelé les coûts de cette première opération. La dépense globale s'élève à 99 843 € et les subventions s'élèvent à 55 089 €, dont 25 170 € de l'État, 15 885 € de la Région, 15 000 € du Département et 1 034 € de la Fondation du Patrimoine.

Extinction de l'éclairage nocturne

En mai 2017, après enquête auprès de la population qui donnait un avis favorable, le conseil municipal votait pour arrêter l'éclairage de 23h à 5h. Cette mesure avait pour objectif d'atténuer la pollution lumineuse nocturne et de réaliser des économies. Cette extinction a été mise en place pendant l'été 2017.

Depuis, sur demande d'une partie de la population, l'extinction est programmée de minuit à 5h du matin. L'année 2018 étant une année pleine, nous pouvons vous communiquer les résultats.

Année	Consommation	Coût
2016	103 609 kw	14 141.46€
2017	101 637 kw	14 512.55€
2018	41 904 kw	8 485.84€

Nous avons, malgré la hausse des tarifs, réalisé une économie de 6 026.71€, ce qui n'est pas négligeable en cette période de restriction budgétaire.

Pourquoi limiter la pollution lumineuse nocturne ?

1. **Limiter la consommation d'énergie.**
2. **Protéger la biodiversité** : la pollution lumineuse nocturne a de nombreux impacts, souvent « en cascade » :
 - sur les insectes (la présence permanente de lumière perturbe les cycles physiologiques comme l'alimentation, la reproduction et la ponte),
 - sur les oiseaux, en particulier migrateurs qui s'orientent notamment grâce aux étoiles, masquées par les lumières nocturnes. Certains oiseaux des villes voient leur comportement et leur reproduction modifiés, leur alimentation perturbée. Quelques espèces profitent de l'éclairage pour surdévelopper leurs effectifs (étourneaux, pigeons, moineaux...),
 - sur les chauve-souris, les amphibiens, et les reptiles...,
 - sur la flore (diminution de la pollinisation, croissance accélérée).
3. Garantir une meilleure **qualité** de nuit et protéger la **santé humaine** (qualité du sommeil, stress, obésité).



Attention, si vous ne recevez plus les alertes et suite à un changement de version il est nécessaire de désinstaller puis de réinstaller l'application pour recevoir de nouveau les messages.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Le regard des élus minoritaires

Depuis le dernier Lys Info (juillet 2018) le chantier d'enfouissement se poursuit rue de la forêt. Qui s'en plaindrait, même si le rythme d'avancement des projets est très lent et s'inscrit dans un contexte morose. Les conseillers municipaux sont peu sollicités. **Une nouvelle démission** (20 septembre) s'ajoute aux 5 précédentes. L'équipe majoritaire a perdu la moitié de ses effectifs. Le Conseil est donc composé maintenant de 9 majoritaires et 3 minoritaires. Nous observons une gouvernance autoritaire et isolée qui se poursuivra jusqu'à la fin du mandat : à chacun de se faire une opinion !

Le dispositif d'accessibilité à la mairie est terminé (avec un retard important comme tous les projets d'aménagement réalisés sous ce mandat). D'abord évalué à 63 000 € (2017) puis budgété à 90 000 € (2018), il a finalement coûté 93 884 € dont 74 624 € à la charge de la commune (soit 79,5 %). Le résultat est réussi, mais **l'opération a pris trop de temps, l'augmentation des coûts est excessive** surtout lorsqu'on prône une gestion rigoureuse.

Nous n'étions pas favorables à l'étude commandée par le SIVOM de Fleury-Pouilly à l'AGURAM (27 000 €). Nous considérons que les élus disposent des éléments suffisants pour apporter des réponses aux questions posées. L'idée de **démolir l'ensemble scolaire existant pour le reconstruire de l'autre côté de la rue** nous paraît impensable. C'est oublier un peu vite qu'un périscolaire vient d'être construit (305 000 €). Nous attendrons la finalisation de cette étude pour porter un jugement définitif.

Autre sujet de questionnement et de déception : **le tennis de table quitte Fleury et s'installe à Cuvry**. Le comité de gestion de la salle polyvalente (dont le maire de Fleury est le président) ne parvient plus à offrir des conditions d'accueil satisfaisantes aux associations. La salle n'étant pas chauffée, les équipes extérieures refusent de jouer à Fleury et les effectifs du tennis de table diminuent. Cette salle est une passoire énergétique, le toit n'est plus étanche (fuite), **et pourtant on envisage la construction d'une nouvelle salle des fêtes. Pour nous, ce n'est pas la priorité**. Il y a urgence à moderniser nos équipements (salle polyvalente, maison des associations) et à diminuer leur coût énergétique. Il faudra nous expliquer comment Fleury pourrait s'offrir une salle des fêtes et une salle polyvalente de 1 900 m².

Terminons sur une mauvaise surprise et une proposition. L'absence de sondage des couches de forme des courts de tennis a entraîné **une dépense supplémentaire de 17 000 €** (non subventionnée). Nous avons demandé à siéger à la commission travaux, pour améliorer la conduite des projets, pour suggérer des solutions auxquelles la majorité n'aurait pas pensé. L'équipe majoritaire s'y est opposée (sauf deux personnes dont une a démissionné). **Tous les projets engagés depuis 2014 ont dérapé** : programmation défailante, chantier trop long, surcoûts. Il y avait moyen de faire autrement. Parmi nos propositions nous suggérons de **ne pas remplacer l'ouvrier parti à la retraite** et de réfléchir collectivement aux moyens permettant de **compenser la baisse d'effectif** (entreprise sous-traitante, gestion différenciée, mutualisation du personnel au niveau de la communauté de commune ...). A Verny 4 personnes gèrent plus de 10 km de voirie, avec moins de 7 Km Fleury peut s'organiser avec 3 personnes, fixer des priorités et abandonner le superflu. **On peut faire aussi bien, avec moins de moyens** (1).

Nous continuerons à œuvrer avec nos idées dans l'intérêt de Fleury. Nous saluons, au passage les compagnons de la Tour pour le travail réalisé. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'années et restons à votre écoute. Les élus Minoritaires : Eve Vimbert, Jean Carsignol, André Kremer.

(1) Un ouvrier communal, c'est 120 000 € à la fin d'un mandat, de quoi financer tout ou partie du toit de la salle polyvalente.

			7	5				
		1	8	9	5			
	6		3	4		9		
1	5	3				4	8	9
6	8	2				1	7	5
	9		1	7		5		
		8	2	6	9			
			4	8			1	7

				3	2			
			9	4	6	8		
	4			5	7		1	
4	2	6					7	5
7	1	5					3	9
								8
				7		6	3	
					3	1	8	4
						9	5	

SUDOKU

			2		9			
		6					4	
			7		1			

			2	7		9		2
		8	3	9	7			
	9		4	6		8		
4	8	2			9	7	6	
9	5	1			2	3	8	
	6		9	8		4		
		4	7	5	8			
			1	3				

					7			9	2			
							6	5	1	7		
							4	7	8		6	

7	3	8	4	1	9	2	6	5
6	9	2	7	8	5	3	4	1
4	5	1	3	6	2	8	9	7
8	2	7	9	5	6	4	1	3
9	4	3	1	7	8	6	5	2
5	1	6	2	3	4	9	7	8
2	6	5	8	4	7	1	3	9
1	7	9	6	2	3	5	8	4
3	8	4	5	9	1	7	2	6

4	8	7	5	1	2	6	3	9
2	1	9	3	4	6	8	7	5
6	5	3	9	8	7	4	1	2
3	4	8	2	9	1	7	5	6
1	2	6	7	5	4	9	8	3
9	7	5	6	3	8	1	2	4
2	7	8	5	6	4	1	7	3
1	7	9	6	2	3	5	8	4
3	8	4	5	9	1	7	2	6

Solution du jeu précédent

3	9	7	8	2	4	1	5	6
2	1	5	6	9	3	4	8	7
6	4	8	1	5	7	3	2	9
7	6	8	3	2	4	9	5	1
3	4	9	5	1	6	8	7	2
5	1	2	8	9	7	4	6	3
9	3	1	7	6	5	2	8	4
2	7	4	9	3	8	5	1	6
8	5	6	2	4	1	3	9	7
1	9	3	6	8	2	7	4	5
6	8	5	4	7	3	1	2	9
4	2	7	1	5	9	6	3	8

4	8	7	5	1	2	6	3	9
2	1	9	3	4	6	8	7	5
6	5	3	9	8	7	4	1	2
3	4	8	2	9	1	7	5	6
1	2	6	7	5	4	9	8	3
9	7	5	6	3	8	1	2	4
2	7	8	5	6	4	1	7	3
1	7	9	6	2	3	5	8	4
3	8	4	5	9	1	7	2	6
3	9	7	8	2	4	1	5	6
2	1	5	6	9	3	4	8	7
6	4	8	1	5	7	3	2	9
7	6	8	3	2	4	9	5	1
3	4	9	5	1	6	8	7	2
5	1	2	8	9	7	4	6	3
9	3	1	7	6	5	2	8	4
2	7	4	9	3	8	5	1	6
8	5	6	2	4	1	3	9	7
1	9	3	6	8	2	7	4	5
6	8	5	4	7	3	1	2	9
4	2	7	1	5	9	6	3	8
1	3	9	4	5	2	8	7	6
5	8	6	3	7	1	4	2	9
7	2	4	8	9	6	3	5	1
8	6	1	5	2	3	9	4	7
4	9	2	7	6	8	5	1	3
3	5	7	9	1	4	6	8	2



État Civil

Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.
Voici l'État Civil du 13 décembre 2017 au 12 décembre 2018.

Naissances



ALI Téa	05 janvier
GOZE PIERQUIN Simon	20 janvier
ROUSSY Romane	27 janvier
COUNOT PAYSANT Lilou	17 février
CHOLEY Nathan	04 mars
THILLY FONTENEAU Raphaël	27 mars
YAO Eden	11 avril
JOLY Faustine	26 août
FREYMUTH Antoine	25 septembre
BEKKAYE Issa	25 septembre

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleuriers.

Mariages

NIMSGERN Isabelle et BATTAGLIA Yvon	03 février
MEYER Amandine et KUCHEYDA Julien	19 mai
KREMER Laura et CAUDY Antonin	26 mai
DIEUDONNE Priscilla et LEWI Ludovic	09 juin
HERBELÉ Sabrina et BERTRAND Jérôme	16 juin
HOBLER Karine et LIENARD Peggy	08 septembre
KOCH Jill et MACIEJEWSKI Sébastien	08 septembre



Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès



SEBASTIEN Michel	23 février
SARZACQ Jean-Michel	01 avril
LEPEZEL née BOUDET Marguerite	13 mai
CÉBULSKI Bernard	22 juillet
WEINFURTNER née MOLINER Liliane	10 septembre
CLOSE Jean Claude	20 septembre

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles d'état-civil dans le Républicain Lorrain, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.

Agenda des manifestations

- Mercredi 9 janvier 2019
Les Vœux du Maire Salle ronde à 18h30
 - Samedi 26 janvier 2019
Repas des seniors organisé par la commune
 - Dimanche 17 mars 2019
Brocante puériculture organisée salle polyvalente par l'AIPE
 - Samedi 23 et dimanche 24 mars 2019
Week end chantant organisée par la Villageoise
 - Mercredi 8 mai 2019
Marché fermier organisé par le Comité des Fêtes
 - Samedi 29 juin 2019
Kermesse de l'école organisée par l'AIPE
- (retrouvez l'agenda des manifestations sur notre site www.fleury.fr)

Associations

- A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)**
Président Julien Perrin Tél. : 06 79 82 55 31
- ART CULTURE CREATION**
Président Philippe Lochon Tel. : 03 87 64 37 86
- ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON**
Président Jacques Remigy Tél. : 06 89 99 57 38
- CHORALE LA VILLAGEOISE**
Présidente Jeannette Cleda Tél. : 06 23 02 43 56
- FLEURY FOOTBALL CLUB**
Président Cédric Subra Tél. : 06 11 59 31 56
- FLEURY LOISIRS**
Président Aimé Gentit Tél. : 06 62 20 48 12
- KANY CLUB**
Président André Kremer Tél. : 06 14 84 59 81
- LES COMPAGNONS DE LA TOUR SAINT NICOLAS FLEURY**
Président Thierry Redeler Tel. : 06 07 03 45 33
- NATH'ALIVE**
www.nathalive.fr : contact @nathalive.fr, Facebook : Nath'alive
- SPORT CULTURE LOISIRS**
Présidente Martine Nichil Tél. : 06 30 69 08 01
- SPORT POUR TOUS**
Présidente Evelyne Mallinger Tél. : 03 87 52 68 03